



Les Echos de VAOUR

Bulletin municipal de la commune de Vaour

OCTOBRE 2015-n°3

Le mot de l'équipe municipale

Cet Echo de Vaour nous montre que bon nombre d'associations sont actives dans ce village. L'ETE de VAOUR nous raconte le festival, Familles Rurales du Causse nous annonce son ancrage sur un territoire qui dépasse les limites de la commune. La fête du 20 juin fut l'occasion de rassembler plusieurs associations et a permis aux jeunes de s'investir concrètement et d'en récolter les fruits par une sortie de loisirs à Millau le 17 octobre (byke-park, skate-park et parcours accrobranche). On sait que « Vaour Loisir Plus » continue de proposer ses cours de musique mais a enrichi ses activités avec de la danse entre autres. La Chasse qui fait régulièrement des animations dans la salle des fêtes. « Atmosphère » qui ne se décourage pas et qui tranquillement élève son futur lieu de vie. La municipalité qui dans l'esprit de créer du lien a proposé des chantiers collectifs pour améliorer la vie du village. Ce fut le cas pour les jardinières qui servent aux incroyables comestibles (à voir sur la place de la mairie).

Je ne serai pas exhaustif dans cet inventaire, mais l'envie de favoriser les synergies dans ce village est bien là et on peut se réjouir de cette coopération créative. Le seul regret qu'on pourrait avoir, c'est qu'il y a encore pour beaucoup d'entre nous des cloisons dans toutes ces propositions dont pourtant le premier but est le « bien vivre ensemble ». Mais que cela ne décourage pas les acteurs car ils rendent Vaour bien vivant.

Pascal Sorin

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseils municipaux :

du 2.04.2015 p1

Budget prévisionnel p2

du 4.06.2015 p3

du 22.07.2015 p3

Vie associative p4

Le festival Été de Vaour p5

Vie du village et société p6

Vaour et ses jeunes p7

Derniers Echos p8

INFORMATIONS PRATIQUES p8

Conseil municipal du 2 avril 2015 - Synthèse

NB : Les compte-rendus officiels sont disponibles à la mairie et sur le site web municipal <http://www.vaour.fr>

■ Délibérations

-Vote des taux d'imposition taxes directes locales 2015

Les taxes directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti) permettront un produit fiscal global attendu pour la commune de **58 004 €**.

-Vote du budget communal 2015 :

Voir le tableau page suivante

■ Informations générales

-Programme vestiaires du football: les subventions ne sont toujours pas versées.(elles ont été versées le 25 juin)

-Cité du lac : une somme de 5 000 € a été prévue pour les travaux de réfection des toitures.

-Salle des fêtes : 25 000 € ont été budgétisés pour la réhabilitation de la cuisine et des extérieurs.

-Agence Postale : aide prévue de la Poste pour l'aménagement des locaux de la mairie ainsi que l'amélioration du bâtiment.

-Ancienne Gendarmerie : A ce jour nous n'avons pas de nouvelles du Conseil Général, quant au prix de vente du bâtiment.

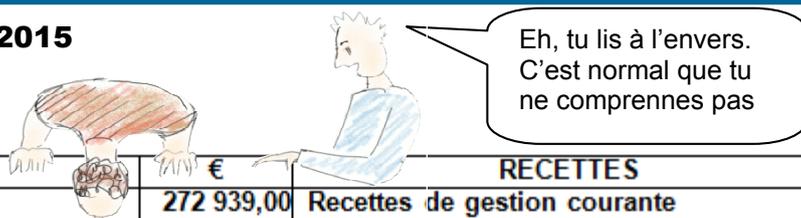
-Eau : les travaux prévus pour raccorder les habitations de « Magné » et « Le Roudou » vont débuter rapidement, même si nous ne sommes pas certains d'être subventionné par l'Agence de l'Eau.

-Assainissement : des travaux sont à prévoir pour équiper certaines maisons (à côté de l'épicerie) avec des pompes de relevage et un raccordement à l'égout.

■ **Questions diverses** : Nouveau règlement du cimetière : un exemplaire a été envoyé à tous les membres du conseil municipal afin de l'étudier et le valider ultérieurement

BUDGET PREVISIONNEL 2015

FONCTIONNEMENT



DEPENSES	€	RECETTES	€
Dépenses de gestion courante Charges à caractère général ⁽¹⁾ 25,44% Charges de personnel 41,88% Atténuations de produits ⁽²⁾ 28,40% Autres charges gestion courante ⁽³⁾ 4,29%	272 939,00	Recettes de gestion courante Atténuations de charges ⁽¹⁾ 18,15% Produits des services du personnel ⁽²⁾ 3,18% Impôts et taxes 24,67% Dotations et participations ⁽³⁾ 37,98% Autres produits gestion courante ⁽⁴⁾ 16,03%	306 911,66
Dépenses financières Charges financières ⁽⁴⁾ 28,75% Dépenses imprévues Fonct ⁽⁵⁾ 71,25%	33 043,00	Recettes financières Reprise sur amortissement et provisions	4 000,00
Virement autre section	77 793,00	Report résultat année 2014	72863,34
TOTAL	383 775,00	TOTAL	383 775,00

⁽¹⁾ Eau, électricité, petit matériel

⁽²⁾ Reversement à la communauté de commune

⁽³⁾ Subventions aux associations, indemnité des élus

⁽⁴⁾ Intérêts d'emprunts, ⁽⁵⁾ Enveloppe de réserve

⁽¹⁾ Contrats aidés, indemnités journalières

⁽²⁾ Temps passé sur services de la CC, location EDF, Tél

⁽³⁾ Reversements de l'Etat : solidarité rurale, dotation aux élus locaux, compensation aux exonérations

⁽⁴⁾ Loyers : HLM, salle des fêtes ...

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	€	RECETTES	€
Dépenses d'équipement Total des opérations d'équipement ⁽¹⁾ 79,33% Report 2014 20,67%	113 453,00	Recettes d'équipement Subventions d'investissement ⁽¹⁾ 51,43% Report 2014 48,57%	66 475,00
Dépenses financières Remboursement d'emprunts	26 798,01	Recettes financières Dotations Fonds divers Réserves 17,37% Excédents de fonctionnement 82,63%	27 757,00
Report résultat 2014	31773,99	Virement autre section	77 793,00
TOTAL	172 025,00	TOTAL	172 025,00

⁽¹⁾ Cimetière, cité du lac, salle des fêtes, agence postale, gendarmerie

⁽¹⁾ Aides de l'Etat, récupération de la TVA, Taxe locale d'aménagement

BUDGET DE L'EAU

DEPENSES	€	RECETTES	€
Dépenses de gestion courante Charges à caractère général ⁽¹⁾ 54,85% Charges de personnel 44,32% Autres charges gestion courante 0,83%	36 100,00	Recettes de gestion courante Ventes produits et prestations de service ⁽¹⁾ 94,47% Subvention d'exploitation 5,53%	63 312,90
Dépenses financières Charges financières ⁽²⁾ 97,57% Dépenses imprévues Fonct 2,43%	20 600,00	Recettes financières	0,00
Virement autre section	27 580,00	Virement autre section	17896,00
		Report résultat année 2014	3071,10
TOTAL	84 280,00	TOTAL	84280,00

⁽¹⁾ Matériel, Electricité des pompes ⁽²⁾ Remboursement d'emprunts

⁽¹⁾ Produit de la vente et de la redevance de l'eau

BUDGET TRANSPORT (scolaire)

DEPENSES	€	RECETTES	€
Dépenses de gestion et service Charges à caractère général ⁽¹⁾ 50,25% Charges de personnel 49,75%	45 224,29	Recettes de gestion courante Dotations et participations ⁽¹⁾	32 000,00
Dépenses financières Charges exceptionnelles 20,41% Dépenses imprévues Fonct 79,59%	4 900,00	Recettes financières	0,00
Virement autre section	2 833,00	Virement autre section	2000
		Report résultat année 2014	18957,29
TOTAL	52 957,29	TOTAL	52 957,29

⁽¹⁾ Essence, entretien des véhicules

⁽¹⁾ Subvention Conseil départemental

Conseil municipal du 4 juin 2015 - Synthèse**■ Délibérations****-Création d'un poste d'agent d'accueil pour l'agence postale communale**

En raison de l'ouverture de l'agence postale communale à compter du 1^{er} juillet 2015 il est décidé de créer un poste agent d'accueil pour l'agence postale communale en contrat CAE (Contrat Accompagnement Emploi) à compter du 15 juin 2015 de 20 heures/semaines au taux horaire de 9.61 €

- Indemnités de fonction du 1^{er} adjoint

Cette indemnité légale sera versée à un adjoint qui avait décliné de la toucher jusqu' alors. Celle-ci lui permettra de couvrir les frais de déplacements liés à sa fonction.

■ Questions diverses

Commission Voirie : il faut commencer à lister les problèmes sur les chemins et les routes.

Conseil municipal du 12 mars 2015 - Synthèse**■ Informations**

-Date prévue des conseils municipaux : en principe le 3^{ème} jeudi du mois à 18h30

-Bruit du voisinage : Avant l'application « ferme » de la réglementation officielle//, une concertation de « bon voisinage » semble prioritaire avant.

-Circulation Place du coq : rappel du conseil municipal du 12 mars 2015 concernant la gestion et la circulation au droit de la place du coq , l'interdiction de stationner et une permission de circulation et d'arrêt pour les riverains de la place du coq sera délibérée. Les arrêtés et la mise en place concrète des aires de stationnement suivront.

-Délégué de la préfecture pour les listes électorales : Mr Nicolas Ramos est désigné délégué

-Travaux salle des fêtes : les devis remis sont conformes au projet excepté pour le lot électricité. Une réunion complémentaire pour ce lot a eu lieu avec Nicolas Ramos avec les trois entreprises sélectionnées. La décision sera prise après la remise des devis modifiés.

-Mise aux normes des toilettes publiques : les travaux associés sont reportés pour des raisons de délais à la rentrée. Il est cependant décidé la réalisation d'un minimum de travaux de maintenance du système actuel en vue de l'Eté de Vaour. Un devis a été demandé à l'entreprise Béhar plomberie.

-Projet jeux dans la cour : Cécile Le Houezec demande si ce programme peut être intégré au programme salle des fêtes.

-Voirie : Une visite des différentes zones à traiter a été organisée avec M.Mesté, référant voirie de la communauté des communes et M.Bernard Holderlé. Les travaux de voirie qui en ressortent pourraient avoir lieu à la rentrée dans le cadre du marché voirie de la 4C. Une visite plus détaillée est néanmoins à reprogrammer.

-Renouvellement de l'équipement informatique : il semble incontournable avant fin 2016 ainsi que l'acquisition de logiciels adaptés Un conseiller en informatique est souhaité pour mener à bien cet achat.. En complément un ordinateur portable est à acquérir pour l'agence postale à des fins municipales et éventuellement les techniciens municipaux (gestion de l'eau).

■ Questions diverses

-Gestion du personnel : Pour mémoire, celle-ci relève de la commission responsable (composée de Pascal Sorin, Douglas Riley et Margaretha Kenkel) mais l'inventaire des tâches relève des différents conseillers qui passent par le secrétariat de mairie.

-Ancienne gendarmerie : la municipalité est en attente des propositions d'achat de l'immeuble de la gendarmerie.

-Relation avec la gendarmerie Pour l' Eté de Vaour, un rendez-vous à court terme est nécessaire.

CALENDRIER DE LA CHASSE

La chasse est ouverte du 13 septembre 2015 au 31 janvier 2016 les mercredis, samedi, dimanche et jours fériés.

Jour de fête du 20 juin

A l'initiative de la Commune de Vaour, l'Association des Parents d'Elèves, Atmosphère, l'Eté de Vaour, les Conserve Box et Familles Rurales ont organisé un jour de fête de la musique inter-associatif, le 20 juin.

Cette journée a débuté en fin de matinée avec un spectacle, dans l'église, de la Petite école de musique, suivie d'un concert de Manivelle et d'un repas de village, qui a réuni une 40aine de participants. La kermesse et le spectacle de l'école a enrichi cette fête d'une vague d'écoliers et de parents, de Vaour et des villages environnants. Des enfants ont vendu leurs gâteaux faits maison pour réunir des fonds afin de financer une sortie d'été.

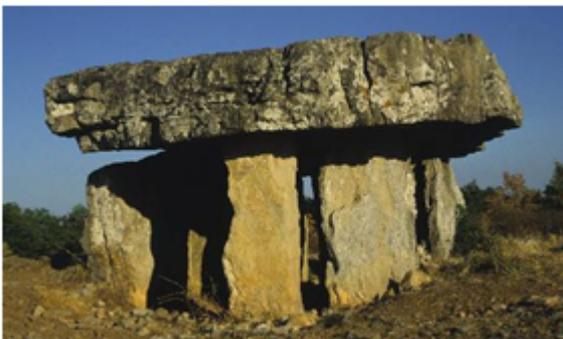
Puis les groupes In Ze Night, Fingers in the noze, la Bedoune, les Conserve Box, les Daroches se sont succédé sur la scène, entourés d'un public de plus en plus nombreux, à l'approche de la soirée.

Le Feu de la St Jean, accompagné par la Fanfare, a clôturé cette soirée.

Des stands crêpes, frites, buvette ont été tenus par les associations organisatrices et ont permis de réunir des bénéfiques qui seront affectés à des aménagements pour les jeunes.



Valorisation du patrimoine de la commune de Vaour



Un petit groupe de Vaurais travaille sur l'histoire du patrimoine de la commune de Vaour et sa mise en valeur. Des panneaux d'information historique sont en cours de rédaction. Vous pouvez y participer ainsi qu'à leur réalisation.

Cette valorisation ne concerne pas seulement la Commanderie et le Dolmen. Plus largement, ce petit groupe souhaite mobiliser les habitants pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de la commune de Vaour qui comprend une grande église et tout un ensemble de petit patrimoine : lavoir, fontaines, four à chaux, bornes... qu'il faudrait inventorier.

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec Bernard Holderlé.

La 30^e édition de L'été de Vaour en chiffres

- 5 jours de festival (3 jours sous le soleil et 2 dans la brume)
- 15 000 personnes sur site sur la durée du festival (estimation)
- 38 représentations programmées (4 représentations annulées et 2 repliées à un autre horaire pour cause d'intempéries)
- Plus de 5000 entrées aux spectacles payants
- 14 spectacles, 9 concerts, 3 entresorts
- 87% de taux de remplissage des spectacles à entrée payante (98% sur les 3 premiers jours)
- 130 bénévoles, 13 techniciens intermittents



Le festival ÉTÉ de VAOUR

Vaour, Mercredi 5 août, 18h30. Sur la place de l'église, ça sent bon l'été. Des abat-jours planent au-dessus de la place, on est comme à la maison, la rêverie peut démarrer. La place est pleine, on ne m'avait pas menti, le public de L'été de Vaour est bien là, dans toute sa diversité. 30 ans d'histoires qui nous regardent, avec tant de joie et d'envie à l'idée de fêter avec nous cet anniversaire. C'est beau.

22h, sous les étoiles, je me retrouve face à 300 spectateurs venus (re)découvrir La Cour d'Ecole, pour le spectacle « La Famille vient en mangeant ». Ce lieu est chargé, l'émotion est palpable, le festival est né là, il y a 30 ans. Depuis, nombreux sont les spectateurs qui ont vécu des émotions fortes ici, et les murs doivent être gorgés de milliers de rire. Même les papillons de nuit ont repris leur place, voletant sous les projecteurs. Je me sens bien, il y a comme un air de famille dans cette tribune, cette grande famille de L'été de Vaour qui se rassemble chaque année pour une semaine de spectacle vivant. C'est bon.



Dès le premier jour, il y a du monde partout, et tous les spectacles sont complets. Sous son tout petit chapiteau, la cie Marée Basse accueillera plus de 700 personnes sur toute la semaine. En tout, plus de 5000 billets vendus. La diversité des rires présentés sur le festival semble ravir petits et grands, pour notre plus grand plaisir.

Samedi, 12h. Il pleut. Nous prenons la décision d'annuler certaines représentations et de replier ce que l'on peut sur la Commanderie. Je découvre l'ampleur de l'énergie et de la volonté des 130 bénévoles du festival. En quelques heures, nous réinventons la formule du festival, et nous permettons aux spectateurs ayant bravé la pluie de passer avec nous et les artistes un moment singulier, convivial et chaleureux. C'est fort.

Bien sûr, la météo a fragilisé le bilan financier de la manifestation, ainsi que celui des producteurs locaux présents à nos côtés. Nous avons déjà eu des soucis l'an dernier, dus à une grosse tempête, et nous comptons d'autant plus sur cette édition anniversaire pour revenir à une situation financière positive. Au contraire, nous sommes aujourd'hui dans une situation déficitaire sur le festival.



Nous allons donc solliciter le soutien de tous, spectateurs, partenaires et institutions pour nous permettre de rééquilibrer les comptes et de continuer à faire vivre ce projet artistique qui rassemble toujours autant de monde venant de tous les horizons.

Si vous souhaitez adhérer, faire un don à l'été de Vaour, ou même devenir mécène régulier, c'est le moment ! (L'été de Vaour étant reconnu d'intérêt général, vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu ,66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises. Si vous versez donc 100€, votre impôt sur le revenu sera déduit de 66€).

Si vous souhaitez nous aider à préparer l'édition 2016 du festival, c'est également le moment de nous solliciter, pour faire partie des différentes commissions.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien,

Stéphane Bou,
Coordinateur et programmateur de L'été de Vaour

N'oubliez pas de suivre les spectacles et événements mensuels de l'année sur

www.etedevaour.org

Infos pratiques de Familles Rurales du Causse

Familles Rurales Vaour fait peau neuve : afin de refléter au mieux le territoire qu'elle touche, l'association se nommera désormais Familles Rurales du Causse.

Les FRIPERIES

VAOUR	Heures	LES CABANNES	Heures
Mercredi	10h-12h30	Mardi	9h30-12h
Jeudi	10h-12h30	Mercredi	10h-12h30 -- 15h-17h
Samedi	15h-17h	Samedi	10h-12h30

Le YOGA*

Yoga, salle de l'école de Vaour	Yoga en douceur, salle du conseil de la mairie de Vaour
Mardi 19h-20h30	Jeudi 15h-16h
Jeudi 19h-20h30	

* adhésion à l'association 25€ + 2 euros par séance

Le centre de services aux particuliers, aux associations et aux entreprises

Tous les jeudis matins de 8h30 à 12h30, accueil, photocopies, accès internet, secrétariat (traitement de textes, reliures de documents, etc...), saisie comptable, au dernier étage de la friperie, à Vaour.

Attention aux fuites d'eau et aux fuites de bruit !!!



Vérifier les robinets qui ferment mal, les drames d'eau qui coulent cela fait rapidement une consommation importante. Il peut aussi arriver qu'il y ait une fuite d'eau dans votre maison après le compteur (joints). La consommation est alors à votre charge .
Pensez aussi à protéger votre compteur d'eau du gel pour cet hiver.

=====



S'il vous plait avant d'organiser une fête un samedi soir (peut être un peu bruyante), pensez à informer vos voisins. Ils seront plus indulgents une fois au courant...

NB : En référence à l'Arrêté Préfectoral du Tarn du 25 juillet 2000, les travaux de bricolage et jardinage sont autorisés les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

La rubrique écolo : Les emballages

En France, on jette 90 milliards d'emballages chaque année. La production de ces emballages est consommatrice de ressources. Elle a aussi un coût. En choisissant des produits avec moins d'emballages, nous réduisons notre production individuelle de déchets de 26 kg par an. En plus, tous les emballages ne sont pas recyclables, par exemple les films plastiques et les barquettes polystyrènes.

Qu'est-ce que nous pouvons faire ? :

Acheter les fruits en vrac, Privilégier les produits concentrés (vaisselle, lessive), opter pour les produits rechargeables. Acheter plutôt un grand gâteau que ceux emballés individuellement ; pour les enfants il existe des petites boîtes fraîcheur rigolotes et en plus, le gâteau ne sera pas écrasé à la première descente de toboggan !

Leonore Strauch



Marcher dans les bois et les prés, le matin, c'est merveilleux. Nous avons la chance de vivre dans une nature sauvage et préservée.



...Ce n'est pourtant pas difficile de ramasser nos petits et gros débris
Kathèlène

Jolie mais envahissante!



Vaour est envahi par la jolie Balsamine de Bafour. Moins invasive que sa cousine la Balsamine de L'Himalaya, elle peut cependant créer quelques problèmes.

Chaque plan peut expulser 4000 graines. Les fleurs prolifèrent sur les terrains humides où elles forment un couvert sous lequel rien ne pousse, notamment les berges des ruisseaux où leur présence massive peut empêcher le maintien d'une fragile biodiversité.

Certains fossés sont colonisés au Roudou. Aymes a connu un envahissement de zones laissées sans soin, qu'on a pu récupérer par un

grand nettoyage. On peut l'arracher avant sa montée en graines et la laisser sur place. Non toxique, elle se décompose bien.

On est tous responsables de maintenir cette charmante fleur sous contrôle.

Marie Andersen

VAOUR ET SES JEUNES

Le 5 octobre dernier Bernard Holderlé réunit 15 jeunes Vaourais dans la salle de réunion de la mairie. En voici le compte rendu :

- Foot

Les choses se mettent en place: les jeunes ont accès à l'eau et au vestiaire. Ils vont sur le terrain le Mardi soir, le Vendredi soir et pendant le week-end. Le Mercredi après-midi, Bernard les aidera à organiser une partie de l'entraînement avec l'aide ponctuelle de certains parents.

- Basket

Le panneau est maintenant installé, il faudra balayer le sol de la cour et tracer des lignes.

La salle qui servira de foyer va être ouverte très prochainement.

Certains proposent des équipements (sono, télé, décodeur) qu'ils pourraient mettre à disposition.

- Skate-parc

Il faudra reparler des modules de skate-parc qu'ils ont envie de fabriquer. Il faut absolument l'aide de certains parents bricoleurs pour réaliser ce projet.

- Journée de sortie le 17 octobre à Millau

Activités prévues : bike park, parcours accrobranche et skate parc.

Cette sortie est financée grâce aux fonds récoltés lors de la fête du village du 20 juin. Les jeunes consultent les prospectus que Bernard a amené. Tous les jeunes sont motivés pour participer. Un bulletin d'inscription va être distribué.



Nouveaux installés à Vaour

Florie Chaumet-Lagrange, Ferme "Al pouxet" - Produits "La Familia"

«François (Fanch) nos trois enfants et moi habitons sur la commune de Vaour depuis août 2014. François travaillait depuis 6 ans déjà sur la ferme (élevage et reproduction de cochons gascons en plein air). Suite à notre décision de travailler ensemble, il nous a semblé indispensable de venir habiter sur place, tant pour notre confort de travail que pour notre vie de famille. Vaour est une commune très rurale mais la dynamique qui y règne nous a motivé à poursuivre l'aventure de cette ferme créée en 2001. Pour les enfants, on y trouve des activités, des transports scolaires, une garderie, une médiathèque ; pour nous, deux points importants : la SICA des produits fermiers à laquelle on adhère et où l'on transforme notre cochon gascon que nous commercialisons en vente directe ; mais aussi le réseau de collectifs ou associations présents, essentiel à une ouverture sociale et culturelle, favorisant les rencontres, les échanges.»

F-L

Bienvenue

A Betty Heneaux qui tient l'agence postale et assiste Claire

Carnet de l'état civil

Naissance de Adèle Ingueneau le 16 septembre 2015 de Cécile Le Houezec et de Fabrice Ingueneau

Mariage le 08 août 2015 : Brigitte Parfait et Hans Steyer

Décès d'Emilien Trouche le 22 juillet 2015

Décès de Denis Fourès le 19 septembre 2015

Courrier lecteur

Le courrier lecteur est toujours ouvert, vous pouvez y adresser vos réactions, des propositions, des informations pertinentes.

LES ECHOS DE VAOUR

Mairie de Vaour
81140 Vaour

Publication : Laurent Roger.

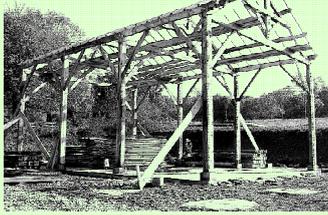
Ont également participé à ce numéro :
Catherine Buisson, Marielle Levasseur,
Odile Alègre, Bernard Holderlé, Gérard Lanoye.

vendredi 6 novembre
18 h 30

Atmosphère fête sa charpente

sous la charpente si le temps le permet, sinon à la salle des fêtes.

Repas moules
frites à la salle
des fêtes.
adultes : 8€,
enfants : 5 €.



Concert de
Skeleton Band.

Réservation pour le repas par
téléphone au 05 63 56 37 20.

samedi 19 décembre
17h30 à l'Eglise de Vaour
Concert de Noël



par l'école de musique *Maestro* de Gaillac

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICES DE LA MAIRIE

<p>Tel 05 63 56 30 41 Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Vendredi : 13h30 - 17h30</p>	<p>Pascal SORIN tient sa permanence le vendredi après-midi sur rendez-vous. Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RDV auprès du secrétariat de mairie</p>
<p>Adresse mail : mairie.vaour@wanadoo.fr Plus d'infos sur le site web http://www.vaour.fr Conseil municipal tous les 3^{ème} jeudi du mois. Prochains : 19 novembre, 17 décembre</p>	<p>Réunion mensuelle Municipalité / habitants de Vaour, "Café citoyen" : 1er samedi du mois, 10h à 12h à la salle de la mairie. Prochaines réunions : 7 novembre, 5 décembre, 2 janvier</p>

AUTRES SERVICES

URGENCES	SAMU : 15	POMPIERS : 18	GENDARMERIE : 17
<p>MEDECINS Tel 05 63 56 18 22 Dc CHAUCOT : Lundi : 16h30 - 18h et Mercredi : 11h - 12h Dc CHAUTARD : Mardi : 11h - 12h et Vendredi 16h30 - 18h</p>	<p>SOCIAL Assistants sociaux du Conseil Général: Les assistantes sociales, tiennent leur permanence le premier mardi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 à la mairie de VAOUR sur RDV. Tel 05.63.77.31.00</p>		
<p>AGENCE POSTALE Tel. 05 63 56 33 98 Du Mardi au Samedi : 9h30 - 12h30 - Boîte aux lettres devant la mairie. La conseillère financière Myriam RAFFANEL reçoit à la poste de Castelnau de Montmirail les Mardi et jeudi Tél 05 63 33 23 42</p>	<p>MEDIATHEQUE Tel. 05 63 45 01 84 Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 16h - 18h - Fermée les jours fériés</p>		
<p>EPICERIE Tel 05 63 56 34 40 Du Lundi au Samedi: 8h - 12h Mardi, Jeudi et Vendredi : 16h30 - 18h30 Jeudi: 16h - 18h</p>	<p>FRIPERIE Mercredi et Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 15h - 17h</p>		
<p>STATION SERVICE Tel. 05 63 56 30 12 Du Lundi au Samedi : 8h - 12h et 14h - 18h Dimanche: 8h - 12h GARAGE : mêmes horaires, fermé le samedi et dimanche</p>	<p>TAXI GILLES Tel. 06 16 30 14 90</p>		
<p>DECHETERIE DES CABANES Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9h - 12h et 14h - 18h</p>			
<p>RECYCLERIE Cordes-Vaour à Cabanes Tel 05 63 56 11 98 <i>Boutique</i> : mercredi 10h - 12h et 13h - 17h, vendredi 14h - 17h et samedi 10h - 16h <i>Dépôts</i> : mardi 13h - 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 9h - 12h et 13h - 17h le samedi 10h - 16h</p>			